



# LA FRATERNITÉ



NUMÉRO 62 HIVER 2017

*Joyeuses Fêtes*



Mot des  
présidents

p.2-3

Nouvelles  
générales

p.4-5-6-7

Nouvelles  
régionales

p.9-10-11

# LE MOT DU PRÉSIDENT



## CAMILIEN BOUCHARD

### SECTION LOCALE 9

Bonjour à tous,

L'année 2017 fut une année en ébullition à tous les points de vue. Nous avons eu recours à la grève et suite à celle-ci, une loi spéciale s'en est suivie. Nous avons eu des ententes dans les secteurs génie civil & voirie et résidentiel.

En ce qui concerne le régime de retraite, la cotisation salariale du salarié atteindra jusqu'à 9% dans le secteur génie civil & voirie et jusqu'à 8% dans le secteur résidentiel d'ici la fin de la convention collective en 2020. Les actuaires précisent que le but est d'atteindre 9% et qu'il devrait être possible d'y arriver à la prochaine négociation dans le secteur résidentiel. Pour ce qui est du secteur IC-I, actuellement, la part du travailleur est de 7.5% et nous tenterons également d'arriver à 9% lors de nos prochaines augmentations salariales.

Le secteur institutionnel-commercial et industriel n'a pas réussi à s'entendre, ce qui nous mènera à la prochaine étape, soit l'arbitrage. La bonne nouvelle dans tout ça, c'est que l'arbitre devra se prononcer seulement sur l'augmentation salariale et nous sommes confiants d'en avoir une semblable

aux autres secteurs. Selon la loi, la décision devra être rendue avant la fin du mois d'avril 2018.

Je tiens à remercier tous et chacun de votre participation aux moyens de pression qui ont été nécessaires à l'aboutissement du dossier. Votre participation est d'une importance capitale lors de nos moyens de pression car c'est avec votre appui que nous pouvons faire bouger les choses.

Un autre dossier houleux de l'année 2017; le bénévolat.

Il faut se rappeler que la CCQ a procédé à l'arrêt de travaux bénévoles effectués par des parents dans une école primaire et la population en général trouvait que c'était irresponsable d'avoir agi ainsi.

C'est à partir de ce moment que le gouvernement libéral du premier ministre Couillard a imposé une nouvelle loi dans l'industrie de la construction pour les travaux bénévoles. Nous avons tenté de contrer cette loi par la production d'un mémoire car pour nous, c'est une ouverture sur le travail au noir.

Je profite également pour vous rappeler que les conventions collectives ne sont pas négociables avec votre employeur. Nous avons eu dernièrement un grief à défendre et à notre grande surprise, lors de la négociation avec l'employeur, nous avons appris que les travailleurs avaient pris une entente avec ce dernier. Cette entente a eu pour effet de nuire

à la possibilité d'un meilleur règlement pour les travailleurs. Il est donc très important d'informer notre avocat ou votre représentant de toutes vos démarches entreprises auprès de l'employeur pour que nous puissions réussir à avoir la meilleure décision pour votre dossier.

Par ailleurs, l'année 2018 est une année de congrès pour la Fraternité. Vous avez tous été convoqués pour l'élection de votre conseil régional et vous avez élu des membres pour vous représenter lors du congrès qui se déroulera à Trois-Rivières les 27-28-29 avril 2018.

En tant que président, je vous informe que je ne me présente pas pour un second mandat car j'envisage un départ à la retraite en 2018. Je suis bien heureux d'avoir travaillé pour la Fraternité et j'en suis fier. Nous sommes le plus gros local syndical au Québec et nous avons bien l'intention d'y rester. C'est avec un bon esprit d'équipe que nous parviendrons à atteindre les buts que nous nous fixons.

Sur ce, je vous souhaite de passer un beau temps des fêtes avec vos proches et santé, prospérité pour l'année 2018.

# A WORD FROM THE PRESIDENT

## CAMILIEN BOUCHARD

### LOCAL UNION 9

Greetings.

2017 was a year of ferment, from every angle. We used a strike action, and then there we had to deal with a special law. We obtained agreements in the civil engineering and the roads and residential sectors.

With regard to the pension plan, the employee's contribution will rise up to 9% in the civil engineering & roads sector and up to 8% in the residential sector by the end of the collective agreement in 2020. Actuaries point out that the goal is to reach 9% and that it should be possible to reach that at the next negotiation in the residential sector. As for the IC-I sector, currently the worker's share is 7.5% and we will also try to reach 9% during our next salary increases.

The industrial, commercial and institutional sector has not been able to reach an agreement, which will take us to the next stage, arbitration. The good news in all of this is that the arbitrator will have to decide only on the salary increase and we are confident

that we will obtain one that is similar to the other sectors. According to the law, the decision must be rendered before the end of April 2018.

I would like to thank everyone for your participation in the pressure tactics that were necessary to bring the file to completion. Your participation is of paramount importance during our pressure tactics because it is with your support that we can make things happen.

Another stormy file in 2017: volunteer work.

It should be recalled that the CCQ stopped volunteer work carried out by parents in a primary school and the general public found it irresponsible to have done so.

That was when the Liberal government of Prime Minister Couillard imposed a new law in the construction industry covering volunteer work. We tried to counter this law by producing a memorandum because we believe it opens the door to moonlighting.

I also want to take this opportunity to remind you that collective agreements are not negotiable with your employer. We had a recent grievance to defend and, to our great

surprise, we learned during negotiations with the employer that the workers had made an agreement with the employer. That agreement totally undermined the possibility of a better settlement for the workers. It is therefore very important to inform our lawyer or your representative of all your business interactions with the employer so that we can succeed in obtaining the best decision on your file.

In addition, the year 2018 is a convention year for the Fraternity. You have all been called to elect your Regional Council and you have elected members to represent you at the convention to be held in Trois-Rivières on April 27-28-29, 2018.

As President, I am informing you that I am not running for a second term because I am considering retiring in 2018. I am extremely happy and proud to have worked for the Fraternity. We are the biggest local union in Quebec and we intend to keep it that way. With good team spirit, we will achieve the goals we set ourselves.

I wish you all a wonderful holiday season with your loved ones, and health and prosperity for the coming year.

# LE MOT DU PRÉSIDENT



03

## STÉPHANE HURTEAU

SECTION LOCALE 2366

Bonjour à vous tous,

Je voudrais vous dire un gros merci de votre confiance pour l'année 2017. Les informations transmises pour dénoncer les employeurs qui ne payent pas selon les conventions collectives ont permis à la CCQ de réclamer plus de 1.9 million de dollars en salaire. Par conséquent, plusieurs membres ont reçu de très gros montants pour des heures réclamées dans nos métiers.

Présentement, plusieurs compagnies dans nos métiers de poseurs de systèmes intérieurs, revêtements souples et parqueteurs-sableurs sont sous enquête et l'année 2018 sera favorable pour nos travailleuses et travailleurs.

Par la même occasion, je tiens à souligner le travail fait par les enquêteurs de la CCQ. N'oubliez pas que plus nous leur transmettons de l'information, plus vite ils agiront.

Par ailleurs, pour nos conventions collectives dans les secteurs génie civil et résidentiel, la Fraternité a voté pour les faire appliquer le plus tôt possible.

Comme vous l'avez sûrement vu dans les médias, les travaux bénévoles ont fait l'objet d'un litige suite à la visite de la CCQ dans une école où des parents effectuaient des travaux. Le gouvernement a présenté un projet de règlement leur donnant le droit de faire des travaux dans les écoles. Dans le but de protéger nos métiers et les heures déclarées, le Local 2366 a fait parvenir un mémoire à la CCQ et au gouvernement. Dorénavant, nous aurons à l'œil tous les chantiers dans les écoles.

Je tiens à remercier tous les membres qui se sont présentés dans les assemblées spécialement convoquées, d'une part, pour le vote des ententes de principe qui seront en vigueur le 31 décembre et d'autre part, pour l'élection de nos

dirigeants dans nos conseils régionaux. Félicitations et bienvenue à tous les nouveaux dirigeants !

Pour terminer, je serai présent, pour une troisième année consécutive, à la tournée provinciale de la FTQ-Construction où j'aurai la chance de vous croiser sur les différents chantiers dans la province.

Sur ce, je vous souhaite de joyeuses fêtes en famille et profitez de cette période pour vous reposer.

Bonne année 2018 !



# A WORD FROM THE PRESIDENT

## STÉPHANE HURTEAU

LOCAL UNION 2366

Greetings,

I want to thank you all for your trust during 2017. The transmission of information denouncing employers who do not pay according to collective agreements has allowed the CCQ to claim more than \$1.9 million in salary. As a result, several members received very large amounts for hours claimed in our trades.

Currently, several companies in our interior installers, resilient flooring layers and parquet flooring installers-sanders trades are under investigation and 2018 will be a good year for our workers.

At the same time, I want to highlight the work done by CCQ investigators. Remember, the more information we send them, the faster they act.

In addition, the Fraternity voted to enforce our collective agreements in the civil and residential engineering sectors as soon as possible.

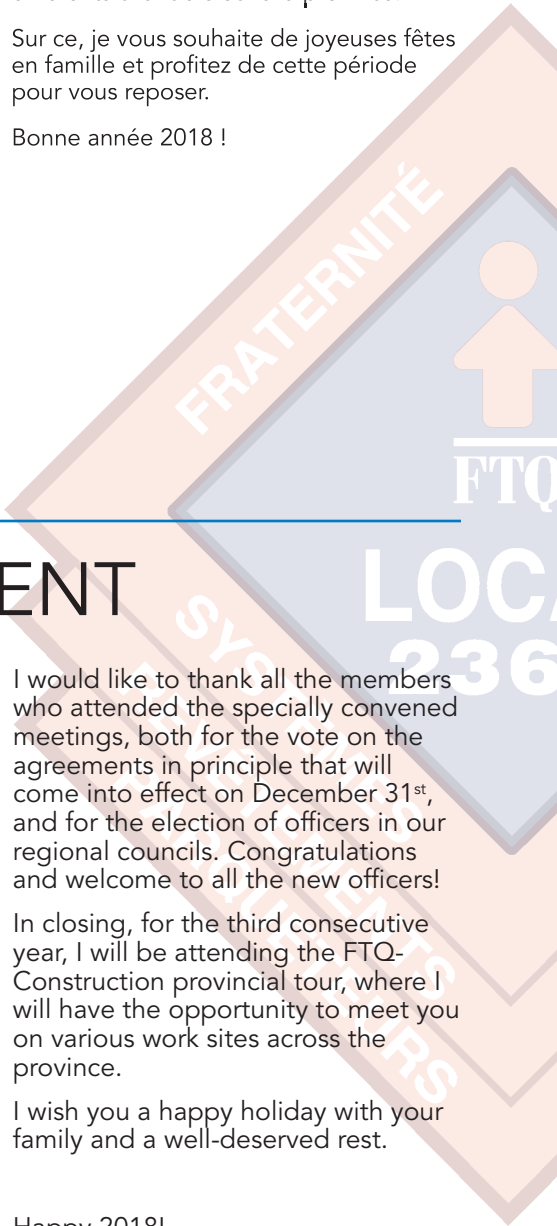
As you probably noticed in the media, volunteer work was the subject of litigation following the CCQ's visit to a school where parents were doing the work. The government introduced draft regulations giving them the right to do work in schools. In order to protect our trades and declared hours, Local 2366 sent a memorandum to the CCQ and the government. From now on, we will keep an eye on all work sites in the schools.

I would like to thank all the members who attended the specially convened meetings, both for the vote on the agreements in principle that will come into effect on December 31<sup>st</sup>, and for the election of officers in our regional councils. Congratulations and welcome to all the new officers!

In closing, for the third consecutive year, I will be attending the FTQ-Construction provincial tour, where I will have the opportunity to meet you on various work sites across the province.

I wish you a happy holiday with your family and a well-deserved rest.

Happy 2018!



## AVIS DE NOMINATION

Nous sommes heureux de vous annoncer l'embauche du confrère Martin Bluteau, comme représentant de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Le confrère Bluteau sera au service des membres à compter du 8 janvier 2018.

Bienvenue confrère !


**FLORIEN C. LABEL**  
**1940-2017**

Le confrère Florien C. Lebel s'est éteint le 18 septembre dernier.

Le confrère Lebel, engagé dans le mouvement syndical et défenseur acharné des droits des travailleurs, a été représentant à la Fraternité dans la région de Québec de 1983 à 2000. Retraité et homme de coeur, il a fait beaucoup de bénévolat auprès de la FTQ-Construction et ses affiliées et d'autres organismes communautaires.

Nous tenons à souhaiter nos sincères condoléances à la famille.

## MEMBRE FRATERNEL

Lors du conseil général du mois d'octobre, la Fraternité a reconnu le confrère Stéphane Labarre, membre du Local 9 de la région du Centre-du-Québec, à titre de membre fraternel.

Sur la photo (de gauche à droite) : Camilien Bouchard, président du Local 9, Claude Auger, président du conseil régional du Centre-du-Québec, Stéphane Labarre, Marcel Duchesne, représentant du Centre-du-Québec, Stéphane Hurteau, président du Local 2366 et Yvan Collin, secrétaire du conseil régional du Centre-du-Québec.



**FIERS  
ET COMPÉTENTS** .COM

FORMATION  
DANS L'INDUSTRIE  
DE LA CONSTRUCTION

**DÉCOUVREZ TOUTES LES  
FORMATIONS AUXQUELLES  
VOUS AVEZ DROIT !**

**UN Avenir  
ÇA SE CONSTRUIT**

UNE INITIATIVE DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION PRODUITE  
PAR LA COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC.



## RAYMOND POIRIER 1950-2017

Je tiens à souhaiter mes condoléances à la famille du confrère Raymond Poirier, membre fraternel du Local 2366 de la région de Québec. Un vrai militant dévoué sans limite et impliqué dans toutes les activités de la Fraternité.

Salut l'ami...  
On se reverra  
un de ces quatre. Merci pour tout !



Pierre Savard  
REPRÉSENTANT

## NUNAVIK

La CCQ a reconnu officiellement le Nunavik comme région administrative dans le but de donner la priorité d'embauche à la main-d'œuvre locale pour les travaux exécutés dans cette région. La priorité est accordée aux Inuits et aux membres des Premières Nations domiciliés dans la région du Nunavik, titulaires d'un certificat de compétence apprenti, compagnon ou occupation, délivré par la CCQ. Si aucun salarié répondant aux critères précédents n'est disponible, la priorité est accordée aux titulaires de certificat de compétence apprenti ou compagnon domiciliés à l'extérieur de la région du Nunavik.



Stéphane Payette  
REPRÉSENTANT

## SURDITÉ PROFESSIONNELLE

Si votre conjoint(e) vous dit : « Il me semble que le son de la télé est fort », vous devriez lire ceci.



La plupart des métiers de l'industrie de la construction ont, dans le cadre de leur travail, des niveaux de bruit potentiellement nocif, soit supérieurs à 75 dba. L'exposition prolongée à de tels niveaux sonores peut engendrer une perte auditive appelée surdité professionnelle et s'accompagner parfois d'acouphènes. Il est à noter qu'un travailleur à la retraite, peu importe depuis combien d'années, peut entreprendre des démarches pour une ouverture de dossier à la CNESST afin que sa perte auditive soit retenue d'origine professionnelle. Il en est de même pour les personnes ayant travaillé pour des entreprises qui ont cessé leurs activités.

Par ailleurs, il est également possible d'effectuer une demande auprès de la CNESST même si un travailleur n'a pas porté de protecteur auditif (ex.: bouchons) durant sa carrière. Donc, si vous avez des questions n'hésitez pas à communiquer avec moi ou votre représentant régional.

## LA FTQ GAGNE UNE BATAILLE IMPORTANTE POUR TOUS LES QUÉBÉCOIS ET QUÉBÉCOISES



### Québec s'engage à signer l'accord de Vancouver bonifiant le RRQ

Montréal, le 2 novembre 2017. – Après une lutte qui aura duré plus de huit ans et pour laquelle la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) a réussi à coaliser plus de cent organisations de la société civile, le gouvernement libéral de Philippe Couillard a finalement annoncé qu'il se rangeait du côté des futurs retraités en entérinant l'accord de Vancouver.

Rappelons que le Québec était, jusqu'à aujourd'hui, la seule province canadienne qui refusait d'augmenter le taux des prestations de retraite pour tous et toutes de 25% à 33,33%, comme prévu dans l'en-

tente avec le fédéral et les autres provinces par ce qu'on appelle l'accord de Vancouver.

« Il s'agit d'une victoire majeure pour les futurs retraités. En prenant cette décision, le gouvernement a finalement entendu raison et a décidé de ne pas pénaliser tous les travailleurs et travailleuses et de ne pas faire de ceux-ci les personnes retraitées les plus pauvres au Canada. C'est ce que nous revendiquons haut et fort et nous pouvons dire aujourd'hui : mission accomplie », se réjouit le secrétaire général de la FTQ, Serge Cadieux, en affirmant qu'il s'agit d'un pas important pour le bien-être collectif de la société québécoise.

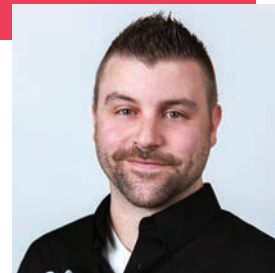
Rappelons qu'un fort consensus s'était dégagé lors de la consultation mise sur pied en début d'année par le gouvernement Couillard. Les experts étaient unanimes en ce qui concerne la nécessité d'agir dès maintenant afin de mettre à jour les prestations de retraite versées à l'ensemble des Québécois et des Québécoises.

« L'annonce d'aujourd'hui est le résultat de pressions et de négociations avec le gou-

vernement qui se concluent de façon positive, et ce, pour toute la population du Québec. C'est aussi la démonstration que la détermination et la mobilisation peuvent porter fruit et faire changer les choses », déclare Serge Cadieux.

La FTQ salue le travail effectué ces derniers mois dans ce dossier par le ministre des Finances, Carlos J. Leitão, qui a été à l'écoute des Québécois et Québécoises. Dorénavant, un retraité de Regina et un retraité de Rimouski, qui ont gagné toute leur carrière 40 000\$, recevront les mêmes prestations une fois à leur retraite, c'est-à-dire 13 333\$ au lieu de 10 000\$, soit une hausse de 33%.

La FTQ, la plus grande centrale syndicale au Québec, représente plus de 600 000 travailleurs et travailleuses.



Alexandre Ricard  
REPRÉSENTANT

## SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL



François Longtin  
DIRECTEUR ADJOINT

Chaque année, dans la construction, 40 à 50 de nos confrères ou de nos consœurs décèdent en raison de leur travail, sans compter les milliers d'autres qui subissent un accident du travail ou contractent une maladie professionnelle.

En 1980, entré en vigueur la Loi sur la santé et la sécurité du travail à l'exception des dispositions portant sur les chantiers de construction. Ainsi, les lieux de travail les plus dangereux ne sont pas couverts par la loi.

À l'automne prochain, le gouvernement du Québec devrait annoncer d'importantes modifications à la Loi sur la santé et la sécurité du travail et à la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Soyez assuré que la Fraternité sera des plus présentes dans le débat qui risque de faire énormément de bruit dans les milieux syndicaux et patronaux. Il faut mettre un terme à la situation dramatique que vivent les travailleurs de la construction.

## GRÈVE DANS LA CONSTRUCTION

Dans le contexte actuel des relations du travail, pourquoi les employeurs accepteraient-ils de se présenter à la table de négociation avec l'intention de conclure une convention collective?

Ils n'ont qu'à attendre à l'échéance de la période de négociation et de laisser le gouvernement imposer une loi spéciale. Si les travailleurs sont pénalisés par une telle pratique, les employeurs eux sont largement favorisés. Les augmentations de salaire sont repoussées, de même que toutes les autres clauses salariales des conventions. Des belles sommes d'argent sans effort.

La Fraternité et la FTQ-Construction poursuivent leurs démarches afin que les dispositions anti-briseurs de grève s'appliquent aussi au secteur de la construction. Si tel était le cas, les relations du travail seraient améliorées puisque lors d'une grève, l'ensemble des chantiers fermeraient leurs portes.

Pourquoi sommes-nous le seul secteur d'activité économique à ne pas bénéficier des mesures anti-briseurs de grève?

Pourquoi le gouvernement du Québec crée-t-il une telle distinction pour les chantiers par rapport à tous les autres secteurs d'activité?

Depuis des années, le contenu de nos conventions collectives stagne et les conditions de travail se dégradent.

Pour une négociation réussie, nous devons être traités comme tous les autres travailleuses et travailleurs québécois : les mesures anti-briseurs de grève doivent s'appliquer à notre industrie!

## LA LOI SPÉCIALE

Négociation après négociation, c'est le même scénario. Elle se conclue toujours par une loi spéciale qui oblige les travailleuses et les travailleurs à retourner au travail. La Fraternité en a assez de la « protection » que le gouvernement accorde aux employeurs.

C'est pourquoi la Fraternité participe au recours entrepris devant les tribunaux pour faire casser la loi spéciale qui a mis fin aux moyens de pression lors des dernières négociations et ordonner le retour au travail.

La Cour suprême du Canada a déterminé en 2015 :

*Dans un jugement 5-2 ... que le droit de grève constitue un élément essentiel du processus de négociation collective. Cette décision constitutionnalise en quelque sorte le droit de grève comme faisant partie de la liberté d'association ce qui change l'équilibre des forces entre employés et employeurs au Canada.*

Si tel est le cas, cela indique que la loi spéciale de 2017 remplit les mêmes conditions pour être déclarée invalide par le tribunal.

## FORMATION SIMDUT 2015

Tous les travailleurs exposés à des produits dangereux ou susceptibles de l'être devront être formés pour le 1<sup>er</sup> décembre 2018 à Simdut 2015.

Donc, pour le Simdut 1988, ce dernier sera valide jusqu'à cette date.

Vous pouvez vous inscrire sur le site de l'ASP-Construction où vous trouverez les dates de formations disponibles.

N'oubliez pas que c'est très important de la suivre.

**Vous êtes retraités et avez plus de 50 ans ?**

## 7 BONNES RAISONS D'ÊTRE MEMBRE DU COMITÉ DES RETRAITÉS DE LA FTQ-CONSTRUCTION / FADOQ

- 1) En solidarité et d'amitié avec les anciens collègues retraités et futurs retraités;
- 2) Pour conserver le contact avec vos anciens collègues et votre syndicat;
- 3) Pour rester informé des activités et des formations offertes par le comité des retraités de la FTQ-Construction et de votre club de la FADOQ;
- 4) Pour obtenir d'intéressants rabais (plus de mille) partout au Québec, pour les activités et pour profiter des privilèges de la FADOQ;
- 5) Pour appartenir au plus important regroupement d'ainés au Québec (plus de 500,000 membres) grâce à notre affiliation à la FADOQ. Cette dernière s'occupe de défendre les droits des aînés à différents paliers gouvernementaux;
- 6) Pour recevoir la revue VIRAGE qui est publiée 4 fois par année;
- 7) La carte FTQ-CONSTRUCTION / FADOQ est maintenant reconnue partout au Québec.



Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer auprès de M. Michel Chevalier au 514 381-7300 / 1 877 666-4060 ou par courriel à michelwanda@hotmail.com.

Nous vous invitons à nous suivre sur Facebook  
[www.facebook.com/groups/retraitesFTQconstruction](http://www.facebook.com/groups/retraitesFTQconstruction)

### CARTE DE MEMBRE 2017-2018

La cotisation annuelle est de 30\$

**PRIX SPÉCIAL POUR LA FTQ-CONSTRUCTION : 15\$**

OUI, je suis intéressé(e) à me procurer une carte de membre du comité des retraités FTQ-Construction / FADOQ

Renouvellement  Nouvelle adhésion  COÛT : ~~30,00 \$~~ 15,00 \$

\*\* Adhésion conjoint(e) (15.00\$ de plus)  (remplir un formulaire séparément s.v.p.) \*\*

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

VILLE : \_\_\_\_\_ CODE POSTAL : \_\_\_\_\_ TÉL. : ( ) \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_\_

SIGNATURE : \_\_\_\_\_ DATE : \_\_\_\_\_

\* L'offre spéciale se termine le 31 octobre 2018.

À compter du 1er novembre 2018, les frais d'adhésion ou de renouvellement seront de 30\$.



**VEUILLEZ RETOURNER LE FORMULAIRE À L'ADRESSE SUIVANTE :**

M. Michel Chevalier, Comité des retraités FTQ-Construction  
201 - 9671, boul. Métropolitain Est, Anjou, Qc H1J 3C1



## On vous aide à reprendre le contrôle



**Vous serez à la bonne place pour bien assurer votre auto et votre habitation**

Profitez des **privilèges exclusifs** offerts aux membres de La Fraternité

**20 % de rabais sur votre assurance auto**

**15% de rabais sur votre assurance habitation**

DEMANDEZ UNE SOUMISSION

**1 866 SSQ AUTO**

[ssq.ca/groupes](http://ssq.ca/groupes)



## Horaire<sup>2</sup> 2017/2018

### Drummondville

10-11 mars 2018\*

### Gatineau

8-9 Février 2018\*

### Granby

19-20 Octobre 2017\* 19-20 Avril 2018\*

### Joliette

25-26 Janvier 2018 5-6 Avril 2018

### Montréal

25-26 Août 2017 15-16 Septembre 2017

30 Sept. -1 Oct. 2017 12-13 Octobre 2017

2-3 Novembre 2017 23-24 Novembre 2017

16-17 Décembre 2017 18-19 Janvier 2018

16-17 Février 2018 2-3 Mars 2018

7-8 Avril 2018 27-28 Avril 2018

11-12 Mai 2018 1-2 Juin 2018

15-16 Juin 2018

### Québec

9-10 Septembre 2017 28-29 Octobre 2017\*

25-26 Novembre 2017\* 9-10 Décembre 2017\*

27-28 Janvier 2018\* 17-18 Février 2018\*

3-4 Mars 2018\* 14-15 Avril 2018\*

5-6 Mai 2018\* 26-27 Mai 2018\*

9-10 Juin 2018\*

### Rivière-du-Loup

10-11 Février 2018

### Saguenay

7-8 Octobre 2017

### Saint-Georges-de-Beauce

2-3 Décembre 2017

### Sherbrooke

24-25 Février 2018\*

### Trois-Rivières

17-18 Mars 2018\*

### Vaudreuil-Dorion

28 février - 1 Mars 2018\*

### Victoriaville

7-8 Avril 2018

(06-2017)

# RÉUSSIR VOTRE EXAMEN

# charpentier menuisier<sup>1</sup>

Deux jours d'ateliers de perfectionnement où vous réviserez les connaissances théoriques du métier en prévision de l'examen de qualification provinciale de la Commission de la construction du Québec (CCQ).



## Contenu du cours

- Mathématiques appliquées au métier
- Implantation de bâtiments
- Coffrages
- Charpentes
- Équerres de charpente et toiture
- Calculs des escaliers
- Finitions extérieures et intérieures

## Durée

2 jours

## Horaire

8 h 00 à 16 h 30

\* Horaires : 8 h 30 à 17 h 00

## Coûts

524,95 \$ (taxes incluses)

1. Cette activité de formation est admissible au soutien financier (remboursement des frais de formation et incitatifs) offert par le Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction, sous réserve des conditions en vigueur.
2. L'horaire est sujet à changement

## SOYEZ PRÊTS ET INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE DÈS MAINTENANT!

## [apchq.com/formation](http://apchq.com/formation)

514 353-9960 ou 1 800 468-8160, poste 257

[www.apchq.com/formation](http://www.apchq.com/formation)

[Formation@apchq.com](mailto:Formation@apchq.com)

**FIERS  
ET COMPÉTENTS**.COM  
FORMATION  
DANS L'INDUSTRIE  
DE LA CONSTRUCTION





Nouvelles de

## Lanaudière

Salutations aux travailleurs rencontrés à Manawan qui œuvre à la construction d'un Centre de la petite enfance.



Stéphane Payette  
REPRÉSENTANT

Nouvelles de l'

## Outaouais



Jean Murray  
REPRÉSENTANT

### Une retraite bien méritée !

Je tiens à vous annoncer qu'après 16 ans de loyaux services comme représentant à la Fraternité nationale, je prendrai ma retraite au printemps 2018. Vous côtoyer et être à votre service durant toutes ces années fut un immense plaisir pour moi.

Je vous invite donc à participer aux assemblées du 3 avril à Gatineau et du 4 avril à Mont-Laurier qui seront mes dernières ! Au plaisir de vous revoir.

### Nouvel emplacement du bureau de Gatineau

Depuis le 26 septembre dernier, les bureaux de la Fraternité nationale des charpentier-menuisier et de la Fraternité nationale des poseurs de systèmes intérieurs, revêtements souples et parqueteurs-sableurs sont situés au :



219, boul. Maloney O - bureau 3  
Gatineau (Québec) J9P 3V9  
Tel: 819-772-0237  
Fax: 819-772-0517

Un merci tout particulier aux confrères Yves Adam, Bertin Bérubé, Johnathan Baril, Michel Beaudoin, Jean-Sébastien Cloutier, Marcel Desbiens, Richard Knight, Michel Lafrance, Marc-André Morin ainsi que Richard Riel, qui nous ont aidés malgré la chaleur accablante de 40 degrés, et qui ont fait de ce déménagement un succès.

C'est avec plaisir que le confrère Yves Lapointe, membre du Local 9, s'est vu remettre une montre en guise de remerciements pour ses 25 années de fidélité à la Fraternité.



Nouvelles du

## Saguenay-Lac-Saint-Jean

### Nouveau conseil régional

Suite aux élections régionales, il me fait plaisir de vous présenter les nouveaux membres élus.



Régis Lavois  
REPRÉSENTANT

Sur la

photo (de gauche à droite) : Sabin Lapointe, président, Jean-François Lapointe, vice-président, Luc Boivin, vice-président et Régis Lavois représentant. Absent sur la photo, Luc Thivierge, secrétaire.



Je leur souhaite la bienvenue et profite de l'occasion pour remercier leurs prédécesseurs qui ont siégé au conseil durant plusieurs années, soit les confrères Richard Trottier, Michel Allard et Maxime Gagné.

## Nouvelles de l' Estrie

### Formation Retraite



Paul Sévigny  
REPRÉSENTANT

La prochaine formation « RETRAITE » sera offerte ce printemps au bureau de la Fraternité à Sherbrooke. Les conjointes sont les bienvenues.

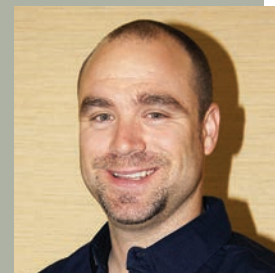
Pour vous inscrire, veuillez communiquer avec nous au (819) 563-3161.

### À vos agendas !

La prochaine assemblée régulière pour 2018 sera le mercredi, 28 février à 19 heures au bureau de la Fraternité, situé au 2100, rue King Ouest, à Sherbrooke.

## Nouvelles de Montréal

### Tournoi de billard Édition 2017



Frédéric Cambrini  
REPRÉSENTANT

Le 4 novembre dernier avait lieu le tournoi de billard de la Fraternité au Skcratch de Repentigny. Nous avons eu une belle journée avec beaucoup de plaisir et de nombreux prix ont été remis. Merci à tous nos participants et à l'an prochain!



On retrouve sur la photo les finalistes (de gauche à droite) : Les confrères Dorima Aubut, Serge Dupuis, madame Douville ainsi que Clermont Méthot.

## Nouvelles du

# Bas St-Laurent/Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine



Gino Loisel  
REPRÉSENTANT

Après plusieurs années d'attente, le chantier du Palais de Justice de Rimouski, évalué à 58 millions, est enfin débuté, au grand plaisir des travailleurs de la région. Sur la photo, Gino Loisel est en compagnie des travailleurs de la compagnie *Coffrage Alliance* en sous-traitance de Pomerleau, lors des premières semaines du chantier.



Sur le chantier de l'hôpital à Rimouski, l'équipe de la compagnie *LFG Construction* en compagnie de Gino Loisel, le représentant de la région.



Sur le chantier de l'hôpital à Rimouski, l'équipe de la compagnie *LFG Construction* en compagnie de Gino Loisel, le représentant de la région.



## Nouvelles de la Mauricie

### SOUPER D'INFORMATION POUR LES NOUVEAUX MEMBRES

Le 29 novembre dernier, le comité jeunesse de la Mauricie a organisé un souper d'information pour les nouveaux membres qui ont obtenu leur certificat de compétence cette année. Cette rencontre avait pour but de discuter de leur intégration dans l'industrie de la construction et de leur fournir de l'information sur les points suivants :

- Présentation et mission du comité jeunesse
- Service de référence
- Juridiction de métier
- Les travaux assujettis et non assujettis
- Assurance-emploi
- Activités de perfectionnement
- Médic Construction
- Procédure en cas d'accident de travail
- Fonds mortuaire



Ce souper a été un vif succès et fort apprécié des nouveaux membres.

Merci aux participants!



Nicolas Trudel  
REPRÉSENTANT

Plusieurs membres ont reçu une montre pour les remercier de leurs 25 années de fidélité à la Fraternité.



## Nouvelles des Basses-Laurentides/Lanaudière

### NOUVEAU CONSEIL RÉGIONAL

Lors du conseil général de la Fraternité d'octobre dernier, une résolution a été adoptée afin de créer un nouveau conseil régional, soit celui des Basses-Laurentides/Lanaudière.



Guy Blais  
REPRÉSENTANT



Une assemblée convoquée s'est tenue à Terrebonne le 5 décembre dernier pour élire les dirigeants régionaux. **Sur la photo de gauche à droite** : Benoit Leblanc, secrétaire, Jean-François Migneault, président, Guy Morin, vice-président, Tommy Hovington, vice-président, François Grenier, vice-président et pour terminer, Patrice Trudeau, délégué régional pour la Section locale 2366.

Les prochaines assemblées auront lieu les 6 février, 6 mars, 3 avril, 1<sup>er</sup> mai, 5 juin, 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre, à 19 h 30 et le 4 décembre 2018 pour un 5 à 7, à la Salle La Québécoise située au 929 Montée Masson, à Terrebonne.

Je souhaite à tous, un heureux temps des fêtes et une nouvelle année des plus prospères. Au plaisir de vous voir aux assemblées!

## Dîner à l'Érablière Jean-Marc Gareau

Le comité de loisirs de l'Estrie organise une activité à l'Érablière Gareau au Canton de Hatley le dimanche, 29 avril 2018 à 11h30. Ce rassemblement se veut fraternel et familial. Le prix par personne est de 15 \$.

Confirmez votre présence au bureau de Sherbrooke !



## Cabane à sucre

Le comité social des Laurentides vous invite à la soirée « Cabane à sucre » qui aura lieu le samedi 3 mars 2018 à la Cabane à sucre Paquette située au 419, 5<sup>e</sup> Avenue à Ste-Anne-des-Plaines.

Le coût des billets est de 20 \$ pour les adultes et de 8 \$ pour les enfants de 4 à 12 ans. Des prix de présence seront tirés sur place et de l'animation sera de la partie.

Vous pouvez réserver vos places en communiquant avec votre bureau régional.

Venez en grand nombre pour passer une agréable soirée.

C'est un rendez-vous!



## ARBRASKA

Le comité de loisirs de la région de Lanaudière a décidé d'organiser, suite au succès de l'année dernière, l'activité Arbraska qui se situe à Rawdon. Cette activité vous permet de passer une belle journée en famille et entre consoeurs et confrères de travail. Le coût du billet est de 15 \$, qui comprend un parcours dans les airs d'une durée de 4 heures et un repas chaud servi sur place. L'activité se tiendra à la fin avril et 100 billets seront mis en vente à compter du 1<sup>er</sup> février 2018. Ne tardez pas à acheter vos billets.

Stéphane Payette



## EXCLUSIF AUX

MEMBRES DE LA FTQ CONSTRUCTION

RABAIS INSTANTANÉ DE **15 %**

sur tous vos achats de produits

Cette offre est valide en ligne et dans tous les magasins SPI Santé Sécurité du Québec.

**ROYER**  
LE RESPECT DU TRAVAIL

**3M**

**Honeywell**

**LAURENTIDE**

**STANFIELD'S**



Pensons prévention.

[spi-s.com](http://spi-s.com)

**SPI**  
SANTÉ SÉCURITÉ

# Recevez un abonnement GRATUIT au magazine Sentier CHASSE-PÊCHE

Votre affilié et la FTQ Construction vous offrent en cadeau un abonnement d'un an au magazine électronique *Sentier Chasse-Pêche*!

Visitez [www.sentiercp.com](http://www.sentiercp.com) et cliquez sur Magazine Électronique

Cliquez sur Je m'abonne et remplissez le formulaire

DANS L'ESPACE  
CODE PROMOTIONNEL  
ENTREZ LE CODE :  
ftq2017



**EN PLUS, vous participez au concours!**

**Courez la chance de GAGNER un de ces deux ensembles en activant votre abonnement!** Cette offre est exclusive aux membres de la FTQ Construction

**En prix :**

**Ensemble Pêche Berkley - Abu Garcia / Sportchief**

\* L'ensemble de pêche comprend  
Ensemble de pêche Sportchief  
Ensemble Canne et Moulinet Abu Garcia  
Ensemble de leurres Berkley



**Ensemble Chasse Winchester/ Sportchief**

\* L'ensemble comprends  
Ensemble de chasse Sportchief  
Carabine Winchester XPR  
CAL-300 Win Mag\*\*



**Le tirage aura lieu le 27 février 2018 - Date limite pour participer le 17 février 2018**  
Les gagnants seront avisés par courriel

Pour nous contacter : [ftq.promo@sentiercp.com](mailto:ftq.promo@sentiercp.com)



LE MAGAZINE  
**Sentier  
CHASSE-PÊCHE**

\* Les prix remis peuvent différer (couleurs et styles) des images présentées dans cette promotion. \*\* La personne gagnante devra avoir un permis canadien de Possession/Acquisition d'armes à feu valide pour réclamer l'arme.

Monsieur Berthelot,

*Je vous écris cette lettre afin de vous exprimer mon entière reconnaissance dans ma cause (accident de travail) avec la CNESST, laquelle nous avons d'ailleurs remportée.*

*Je ne peux que vous remercier d'avoir, en premier lieu, accepté de me représenter et devant la cour d'avoir plaidé ma cause avec autant de conviction et de professionnalisme. J'en suis encore estomaqué.*

*Au début de mon accident de travail, j'ai fait affaire, suite à la recommandation d'un ami, avec une autre personne, qui se disait experte en la matière de conseiller et de guider le travailleur dans son cheminement face aux exigences et suivis de la CNESST. Cette personne m'assurait que ma cause était très positive et que je ne pouvais que la gagner.*

*Mais après lui avoir versé plusieurs montants en argent, je n'ai pu que constater que ce n'était qu'une grande paroleuse et une arnaqueuse qui abusait de ma vulnérabilité et se fichait bien du résultat final de ma cause.*

*J'ai donc pris la décision de ne plus la voir et de contacter votre association. Ce fut la meilleure décision de ma vie et la renaissance de mes espoirs de continuer de me battre grâce à vous et à mon représentant M. Cédric Deraspe qui n'a jamais cessé de me soutenir moralement et en m'assurant de votre positivisme face à ma cause.*

*Merci, Merci, Merci à vous deux de votre grand dévouement à faire respecter les droits de vos membres qui ne peuvent qu'être fiers d'avoir accès à des personnes dévouées telles que vous pour les représenter dans leurs droits et dans les moments imprévisibles et difficiles de leur vie.*

Rossel Boucher  
Membre du Local 9

*Victoire importante contre le fonds d'indemnisation*

*À l'automne 2013, nous, travailleurs de Thetford Mines, avons déposé une plainte de salaire collective pour les congés et les avantages sociaux non perçus de la compagnie pour qui nous avons tous travaillé.*

*Ce fut une étape facile grâce à l'aide de notre représentant syndical, Marcel Duchesne, qui nous a guidés tout au long du processus. En mars 2017, notre représentant nous a contactés pour nous impliquer dans le processus. Après plusieurs appels de notre part et du représentant à la CCQ, nous avons réussi à faire changer la décision de la CCQ qui était de ne pas nous payer. Les appels insistants du représentant auprès de la CCQ ainsi que nos appels fréquents ont permis à la plupart des plaignants d'avoir gain de cause. Il reste encore quelques travailleurs en attente d'être payés. Depuis ce premier déboursé, la CCQ étire les procédures, mais nous ne perdons pas espoir.*

*Merci à la Fraternité et tout particulièrement, à Marcel Duchesne et Antoine Berthelot, avocat, pour le bon service que vous nous avez donné.*

*De la part de tous les travailleurs impliqués dans cette plainte collective.*

*Je tiens à remercier mon association syndicale, le Local 9, tout particulièrement Cédric Deraspe, mon représentant syndical et Me Antoine Berthelot pour leur aide et soutien qu'ils m'ont apportés.*

*J'étais un travailleur de la construction qui n'avait jamais appelé ou demandé de l'aide à mon syndicat car je n'y croyais pas vraiment jusqu'au jour où j'ai commencé à avoir des problèmes avec mes pieds. Je me disais que ça passerait. Je ne voulais pas perdre une journée de travail pour aller à l'hôpital.*

*De jour en jour, la santé de mes pieds se détériorait. Je ne supportais plus mes bottes. Je me suis enfin décidé d'aller à l'hôpital où l'on m'a diagnostiqué une dermatite de contact allergique aux pieds. Le médecin m'a fait un billet pour la CNESST mais cette dernière refuse mon dossier. Je suis découragé et je ne sais plus quoi faire.*

*C'est à ce moment que j'ai décidé d'appeler pour la première fois mon représentant syndical où il me donne rendez-vous avec Me Antoine Berthelot et lui-même pour leur expliquer ma situation. Ils ont décidé de m'aider et m'ont offert de me représenter devant la cour car après une bataille de deux ans contre la CNESST et avoir consulté cinq médecins spécialistes qui me disent que je dois être pris en charge par la CNESST, elle refuse encore mon dossier.*

*J'ai fini par passer devant le Tribunal administratif du travail avec mon représentant et Me Berthelot. Un accord a été convenu avec le côté patronal et le tribunal rend une décision qui est en ma faveur. Je suis présentement en réorientation de carrière. Changer de métier ce n'est pas chose évidente après avoir porté des bottes pendant 30 ans mais mon représentant continue encore à m'apporter soutien et aide.*

*Il a été la personne qui m'a le plus aidé dans cette histoire et je lui en saurai toujours reconnaissant.*

Merci Cédric !

Stéphane Lépine  
Membre du Local 9

# ENTIÈREMENT SANS FIL

## DU DÉBUT À LA FIN.



**DEWALT**

CLOUEUSES ET  
AGRAFEUSES SANS FIL

**20V<sup>MAX</sup>**  
LITHIUM-ION

**XR**  
SANS BALAIS

Entrenez de grands et petits travaux de **charpenterie**, d'**installation de planchers** et de  **finition**  en profitant des caractéristiques d'un outil pneumatique et de la commodité du sans fil. Compactes et légères, nos cloueuses et agrafeuses sans fil offrent des caractéristiques comme le réglage de la profondeur sans accessoire et un bec minuscule qui augmentent la précision du positionnement des clous. La technologie de moteur sans balais et la technologie de blocs-piles au lithium-ion évoluée vous procurent une autonomie maximale. La fiabilité du sans fil - Robustesse garantie.

Pour en savoir davantage, visitez le site [www.Dewalt.ca](http://www.Dewalt.ca)

**ROBUSTESSE GARANTIE.**<sup>MD</sup>

© DeWalt 2017 Les éléments suivants sont des exemples de marques de commerce d'un ou de plusieurs outils électriques et accessoires DeWalt : l'agencement de couleurs noir et jaune, la grille d'admission d'air en « D », la série de pyramides sur la poignée, la configuration de l'emballage et la série de bosses en forme de losanges sur la surface de l'outil. \*\* En ce qui concerne la pile 20V MAX<sup>®</sup> de DeWalt, la tension maximale initiale (sans effet de charge) est de 20 volts. La tension nominale est de 18 volts.



## SIÈGE SOCIAL

9100, boul. Métropolitain Est  
Anjou H1K 4L2

## LOCAL 9

514.374.5871  
Sans frais : 1.800.465.9791  
Site web : [www.fncmlocal9.com](http://www.fncmlocal9.com)  
Courriel : [info@fncmlocal9.com](mailto:info@fncmlocal9.com)

## LOCAL 2366

514.723.2366  
Sans frais : 1.888.723.2366  
Site web : [www.local2366.com](http://www.local2366.com)  
Courriel : [info@local2366.com](mailto:info@local2366.com)

## ABITIBI-TÉMISCAMINGUE / ROUYN

2400-201, rue du Terminus  
Rouyn-Noranda J9X 2P7  
Téléphone : 819.762.4515  
Sans frais : 877.666.4671  
Télécopieur : 819.762.9506

## BAS ST-LAURENT, GASPÉSIE / RIMOUSKI

609-2, rue St-Germain Est  
Rimouski G5L 8T7  
Téléphone : 418.723.2717  
Sans frais : 800.563.3626  
Télécopieur : 418.723.6466

## CÔTE-NORD

8, Père Divet  
Sept-Îles G4R 3N2  
Téléphone : 418.968.3008  
Sans frais : 877.666.4662  
Télécopieur : 418.968.2331

## DRUMMONDVILLE

106-2940, boul. Lemire  
Drummondville J2B 7J6  
Téléphone : 819.850.5315  
Sans frais : 877.393.5315  
Télécopieur : 819.850.3071

## ESTRIE

(bureau temporaire)  
2100, rue King Ouest  
bureau 140, Sherbrooke  
Téléphone : 819.563.3161  
Sans frais : 877.666.4670  
Télécopieur : 819.563.0024

## GRANBY

161, rue St-Jacques  
Granby J2G 9A7  
Téléphone : 450.777.1030  
Sans frais : 866.833.1030  
Télécopieur : 450.777.4319

## LAURENTIDES

330, rue Parent, 2<sup>e</sup> étage  
Saint-Jérôme J7Z 2A2  
Téléphone : 450.436.8808  
Sans frais : 877.666.4657  
Télécopieur : 450.438.5720

## MAURICIE, BOIS-FRANCS

107-7080, boul. Marion  
Trois-Rivières G9A 6G4  
Téléphone : 819.375.9683  
Sans frais : 877.666.4668  
Télécopieur : 819.691.2398

## OUTAOUAIS

10-111, boul. de l'Hôpital  
Gatineau J8T 7V1  
Téléphone : 819.772.0237  
Sans frais : 877.772.0237  
Télécopieur : 819.772.0517

## QUÉBEC

265-5000, boul. Des Gradins  
Québec G2J 1N3  
Téléphone (9) : 418.628.9299  
Téléphone (2366) : 418.622.5445  
Sans frais : 800.363.0857  
Télécopieur : 418.628.5130

## SAGUENAY, LAC-ST-JEAN

230-2679, boul. du Royaume  
Jonquière G7S 5T1  
Téléphone : 418.699.5061  
Sans frais : 877.666.4660  
Télécopieur : 418.699.6192

## BROSSARD (sur rendez-vous)

6200-4805, boul. Lapinière  
6<sup>e</sup> étage  
514.374.5871

## ÎLES-DE-LA-MADELEINE

(sur rendez-vous)  
Place Sumarah  
201A-350, ch. Principal  
Cap-aux-Meules G4T 1C9  
418.723.2717

## TERREBONNE

(sur rendez-vous)  
3465, boul. de la Pinière, suite 207  
Terrebonne J6X 4N1  
Téléphone (9) : 514.374.5871  
Téléphone (2366) : 514.723.2366

La Fraternité est le journal publié par la Fraternité nationale des charpentiers-menuisiers et la Fraternité nationale des poseurs de systèmes intérieurs, revêtements souples et parqueteurs-sableurs.

L'information recueillie dans ce numéro traite des activités depuis le numéro de juillet 2017 et est à jour au 1<sup>er</sup> décembre 2017.

## Ont collaboré à ce numéro

Les présidents des Sections locales 9/2366 :  
Camilien Bouchard,  
Stéphane Hurteau;  
les représentants  
de la Fraternité nationale et  
des membres.

## Coordonnatrice du journal

Julie Amyot

## Commandites

Merci à nos commanditaires : DeWalt,  
APCHQ, FTQ-Construction, SPI Santé  
Sécurité, SSQ

## Préparation graphique et impression

Atelier québécois Offset (1998) inc.  
450.661.2711

Tirage : 23 000

Dépôt Légal  
Bibliothèque Nationale  
du Québec.



Sur le web pour trouver  
réponse à vos questions  
[www.fncmlocal9.com](http://www.fncmlocal9.com)  
[www.local2366.com](http://www.local2366.com)  
[www.ftqconstruction.org](http://www.ftqconstruction.org)  
[www.ftq.qc.ca](http://www.ftq.qc.ca)